

La force des prélèvements préautorisés

Vous épargnez peut-être en vue de la retraite, en prévision des études d'un enfant ou dans le but d'acheter la maison de vos rêves. Cependant, en raison des responsabilités de la vie quotidienne, vous pourriez avoir mis vos projets d'épargne en veilleuse.

Heureusement, il existe une façon pratique d'éviter de négliger votre plan financier. Grâce au prélèvement automatique des cotisations (PAC), vous pouvez épargner facilement et automatiquement. Il suffit de choisir le montant à cotiser et la fréquence des versements (une fois par mois ou aux deux semaines, par exemple), et vous épargnez sans même y penser.

Avantages du prélèvement automatique des cotisations

1. Il vous aide à garder le cap sur vos objectifs.

En matière d'épargne, il peut être facile de perdre de vue l'essentiel. En établissant le PAC, vous ferez de l'épargne une priorité en remettant vos objectifs à l'avant-plan.

2. Il convient à presque tous les budgets.

Le PAC vous permet de choisir le montant et la fréquence de vos cotisations. Un placement minimum de 25 \$ par mois suffit.



Le saviez-vous?

Les cotisations à un régime d'épargne-placement dans une perspective à long terme (notamment en vue de la retraite) figurent en tête de liste des priorités financières des Canadiens¹.

¹ Banque Scotia, sondage sur la confiance des investisseurs de Gestion mondiale d'actifs Scotia, juin 2021

Réévaluez votre plan

Mieux vaut ajuster vos cotisations préautorisées régulièrement, à mesure que votre situation financière évolue. C'est particulièrement vrai après les étapes charnières, comme le remboursement d'un prêt étudiant ou une promotion. Il peut sembler tentant d'établir le PAC et d'arrêter d'y penser. Or, vous pourriez être surpris de constater à quel point vous pourriez faire fructifier votre épargne en haussant vos cotisations, même modestement. Par ailleurs, vous pourriez devoir réorganiser vos finances si d'autres besoins en liquidités se manifestent. Dans ce cas, vous avez la possibilité de modifier le montant ou la fréquence du PAC, voire de l'interrompre.

La figure 1 illustre diverses approches d'épargne au moyen du PAC sur une période de 20 ans. Au lieu de cotiser une fois par mois, pensez à le faire aux deux semaines pour mettre encore plus d'argent de côté. Vous versez peut-être déjà des paiements hypothécaires aux deux semaines. Faites de même avec votre épargne. Ce petit changement peut faire boue de neige. Si vous haussez votre cotisation annuelle, votre épargne pourrait fructifier encore plus vite.

Figure 1 L'épargne-placement automatique

200 \$ par mois



81 492 \$

100 \$ aux deux semaines



88 186 \$

200 \$ par mois avec majoration de 2 % par année



95 898 \$

Cotisations réparties sur 20 ans

Présentées à titre illustratif seulement, les données ci-contre supposent un rendement de 5 %. Elles ne visent pas à représenter le rendement réel, le rendement futur ou la valeur à venir d'un fonds commun ou d'un autre type de placement. Cet exemple sert uniquement à illustrer les effets de la croissance composée sur une cotisation mensuelle fixe pendant diverses périodes. Les chiffres excluent les taxes applicables, les frais ainsi que l'incidence de l'inflation et sont exprimés en dollars courants.



Vous ne savez pas trop combien mettre de côté ni à quelle fréquence? Essayez d'abord notre [calculateur de PAC interactif](#) et parlez à votre conseiller Scotia pour voir à quel point vous pourriez faire fructifier votre épargne.

3. Il permet d'éviter la ruée annuelle vers les REER.

Le PAC permet de cotiser automatiquement à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) à l'année et ainsi d'éviter le stress d'avoir à effectuer une cotisation forfaitaire annuelle avant la date limite.

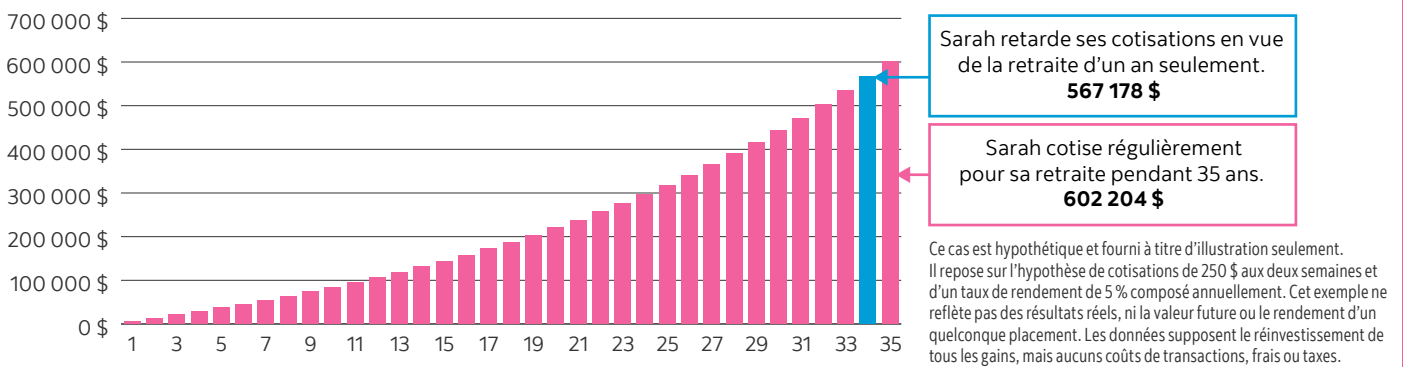
4. Il exploite le potentiel de rendements composés.

Plus vous investissez longtemps, plus vous profitez des rendements composés. Décrits à juste titre comme la « huitième merveille du monde » par Albert Einstein, les **rendements composés** découlent du processus de capitalisation, selon lequel la valeur du capital augmente dans le temps, au fil de l'appréciation des rendements.

Profitez des rendements composés

Prenons l'exemple de Sarah qui, à 30 ans, fait de l'épargne-retraite sa priorité, car elle souhaite prendre sa retraite à l'âge de 65 ans. Elle dispose donc de 35 ans pour accumuler un pécule qui lui durera au moins 25 ans à la retraite. Selon son plan financier, Sarah doit épargner environ 600 000 \$ d'ici à son départ à la retraite.

En supposant un rendement annuel composé de 5 %, elle atteindra son objectif si, à compter d'aujourd'hui, elle met de côté 250 \$ aux deux semaines pendant 35 ans. Ainsi, elle investira un total de 227 500 \$. Au fil du temps, les rendements composés feront leur œuvre et Sarah verra son épargne s'apprécier de 374 704 \$, pour atteindre un total de 602 204 \$ au moment de son départ à la retraite. Si elle prend ne serait-ce qu'un an de retard sur son plan d'épargne, son bas de laine renfermera seulement 567 178 \$. Dans son cas, la procrastination crée un manque à gagner de plus de 35 000 \$!



5. Il élimine les hésitations quant au bon moment d'investir.

À cause des fluctuations du marché, il est souvent difficile de savoir exactement quand investir. Tenter d'anticiper les hauts et les bas du marché revient à lancer les dés.

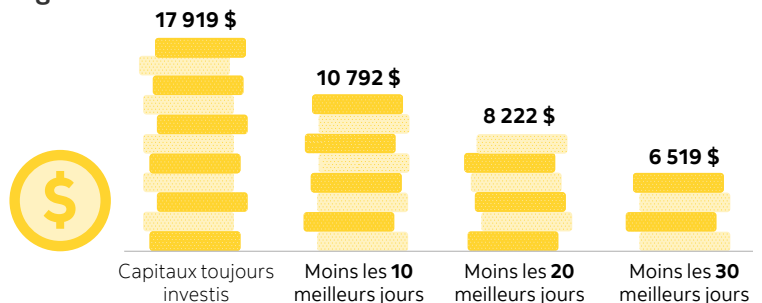
Laissez le temps faire son œuvre

Voyez l'incidence de rater les 10, 20 et 30 meilleures journées en bourse sur la valeur d'un placement de 10 000 \$ dans des actions canadiennes durant les 10 dernières années.

Comme l'illustre la figure 2, l'inaction peut s'avérer coûteuse. Sur 10 ans, votre rendement potentiel peut diminuer beaucoup si vous vous retirez du marché, même pendant quelques jours, au moment où celui-ci atteint un sommet.

Investir à intervalles réguliers au moyen du PAC est nettement plus efficace qu'essayer d'anticiper les mouvements des marchés, surtout pendant les périodes de turbulences.

Figure 2



Source : Bloomberg. Indice composé de rendement total S&P/TSX, du 30 novembre 2010 au 30 novembre 2020. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Cet exemple suppose le réinvestissement de tous les gains, mais aucuns coûts de transactions ni impôts. La valeur du placement est établie compte tenu de rendements quotidiens composés. L'incidence de rater les 10, 20 et 30 meilleures journées ne tient pas compte de la meilleure journée au titre du rendement pour chacune de ces périodes.

En investissant régulièrement au moyen d'un PAC, vous vous trouvez également à tirer profit de la **méthode de la moyenne d'achat**, qui permet de réduire le risque que comporte le placement d'un montant forfaitaire au mauvais moment. En effet, l'investissement d'une somme fixe à intervalles réguliers contribue à atténuer l'incidence de la volatilité. À la longue, si les conditions de marché s'y prêtent, cette approche systématique pourrait même vous aider à vous procurer des titres à bas prix, par exemple de fonds communs, et d'obtenir un meilleur rendement. Si elle ne garantit pas à tout coup un rendement plus élevé qu'un placement forfaitaire, elle permet de garder le cap en évitant le jeu des devinettes.



Ressource utile

Les turbulences du marché peuvent ébranler même l'investisseur le plus avisé. Pour apprendre comment les gérer – et même en tirer profit, lisez l'article [Cinq conseils éprouvés pour gérer les fluctuations du marché](#).

En résumé : Le PAC représente un moyen facile et efficace d'épargner et de réaliser vos objectifs financiers à long terme plus rapidement. En plus, établir le PAC est un jeu d'enfant.

Vous voulez découvrir comment tirer parti d'un plan de prélèvement automatique des cotisations? Un conseiller Scotia peut vous aider à en établir un qui répondra à vos besoins.

Communiquez avec un conseiller Scotia dès aujourd'hui.

^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2021. Dans le présent document, le terme « conseiller Scotia » désigne un représentant en fonds communs de Placements Scotia Inc. ou, au Québec, un représentant en épargne collective. Lorsque vous achetez des titres de fonds communs ou d'autres placements et services auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. La Banque Scotia peut avoir recours à ce même personnel pour la vente d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia^{MD} s'entend de La Banque de Nouvelle-Écosse et de ses filiales et sociétés affiliées, y compris Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Le présent document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placements. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Le contenu du présent document peut changer à tout moment en fonction de la conjoncture. Nous déclinons toute responsabilité quant à sa mise à jour. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Le présent document contient des renseignements ou des données provenant de sources externes réputées fiables et exactes en date de la publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne peut en garantir la fiabilité ni l'exactitude. Aucun renseignement figurant aux présentes ne constitue une promesse ou une représentation de l'avenir ni ne doit être considéré comme tel. Avant de mettre en œuvre une stratégie de placement, les investisseurs devraient consulter leur conseiller, qui leur fournira des recommandations adaptées à leurs besoins et tiendra compte de leur situation ainsi que des plus récents renseignements à sa disposition.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont garantis ou assurés ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par une autre société d'assurance gouvernementale. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.